



Heures travaillées divisées par 2, pourquoi???

Par **nedag75**, le **15/01/2009** à **22:15**

Bonjour,

Voila ma situation : j'ai été en CDD du 23/09/2008 au 31/12/2008

Donc fin de cdd au 31 decembre

Fermeture de la boite pour les fetes du 23/12 au 05/01/09 (pour info)

Je suis payés au SMIC donc un salaire brut de 1321.05/mois pour 35 heures/semaine

J'ai eu un arret maladie du 13 (samedi) au 31/12

Ma question est la suivante : pourquoi sur ma fiche de paie il y a inscrit 17 jours maladie ? et pourquoi et c'est la question la plus importante il est inscrit 32 heures travaillés alors que j'en ai fait 70 heures (oui j'ai bossé 2 semaines dans le mois decembre avant mon arret) ...

Mon employeur me parle de samedi dimanche pris en compte par la secu ...

Je suis indemnisé 50 % de ma salaire brut par jour par la secu et en plus mon employeur me divise mes heures travaillés effectives par 2 ???

La comptable m'embrouille en me disant qu'ils sont obligés de faire leur calculs en fonction de la secu sociale.... et que si on me payait 70h toujours avec leur calcul auquel je ne comprend rien ca irait au dela des 151 h heures fixées par mon contrat

La si quelqu'un pouvait m'eclairer, parce que je trouve ca un peu fort ...

Merci pour vos reponse qui me seront d'un grand secours !